



### Objectifs de la formation

Acquérir les connaissances et les compétences professionnelles nécessaires à l'accueil et à l'information du curiste, à sa prise en charge en mettant en œuvre des soins thermaux conformes aux prescriptions médicales, dans le respect des directives et protocoles de soins, d'hygiène et de sécurité en vigueur dans l'établissement thermal.

Préparer les différentes unités de compétences constitutives du Titre Agent Thermal : certification inscrite au RNCP attestant d'une qualification dans le métier de niveau V reconnue au niveau de toute la branche professionnelle du thermalisme.

### Public et pré-requis

L'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi à l'exception des jeunes sortis de formation initiale depuis moins de 9 mois.

- ✓ **Pas de niveau de qualification exigé**
- ✓ **Bonne résistance physique** : station debout en milieu chaud et humide
- ✓ **Qualités relationnelles** : être courtois, à l'écoute, disponible, travail en équipe

### Modalités techniques et pédagogiques

- ✓ Formation organisée en alternance entre l'organisme de formation et l'entreprise
- ✓ Equipe de formateurs expérimentés, spécialisés dans leur domaine d'intervention

### Déroulement de la prochaine session

- ✓ 2 groupes de **12 stagiaires**
- ✓ **Durée de la formation** : 4 mois (stage compris)
- ✓ **Dates** : du 7 janvier au 30 avril 2019
- ✓ **Lieu de formation** : Thermes de Bagnoles de l'Orne (61)

## Contenu de la formation

### Enseignement professionnel pratique et théorique\*

\* Conforme au référentiel du Titre Professionnel Agent Thermal et inscrit au RNCP

**Unité 1** : Réaliser des soins thermaux prescrits par le médecin dans le respect des protocoles de soin en vigueur dans l'établissement

- Anatomie
- Physiologie
- Pathologie
- Techniques et pratiques thermales
- Travaux pratiques

**Unité 2** : Transmettre les informations et organiser son travail au sein d'une équipe pluri professionnelle

- Connaissance de l'environnement professionnel (organisation, mode de fonctionnement)
- Communication interne dans un environnement de travail pluri professionnel

**Unité 3** : Etablir une communication adaptée aux différents types de curistes accueillis dans un établissement

- Accueil et informations aux curistes
- Gestion des situations difficiles avec le curiste

**Unité 4** : Accompagner les curistes lors des soins thermaux en utilisant les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité

- Malaises et incidents thermaux
- Principes d'ergonomie et de manutention
- SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

**Unité 5** : Mettre en œuvre les techniques d'entretien des cabines et des équipements propres à l'établissement

- Protocoles d'hygiène
- Pratique de l'hygiène thermique

### Anglais professionnel

Accueillir et prendre en charge un curiste en anglais

### Initiation informatique

Notions Word et Excel

## Modalité d'évaluation

Evaluation conjointe en centre de formation et en entreprise.

Les résultats des stagiaires sont examinés par la commission paritaire du thermalisme qui se prononce ensuite sur l'obtention du Titre Professionnel Agent Thermal.

## Financement - Dispositif Région Normandie « une formation, un emploi »

La Région Normandie prend en charge :



- ✓ Le coût pédagogique de la formation réalisée par l'organisme de formation conventionné
- ✓ La rémunération des demandeurs d'emploi non indemnisés par Pôle emploi pendant la phase de formation.

## Validation

- ✓ Titre Professionnel Agent Thermal (Titre niveau V) délivré par la Commission paritaire nationale pour l'emploi et la formation professionnelle (CPNE FP) du thermalisme - le Conseil National des Exploitants Thermaux (CNETh).
- ✓ Certificat de Sauveteur-Secouriste du travail (SST).

## Contact

- ▶ **Carole JARDIN** – 02.33.28.82.58 – [cjardin@3ifa.fr](mailto:cjardin@3ifa.fr)  
Centre de Formation des Apprentis 3ifa à Alençon – Route du Mans – 61000 Alençon / [www.3ifa.fr](http://www.3ifa.fr)